

**Discours de M. le député Jean François MBAYE – Sommet parlementaire  
mondial de lutte contre la faim et la malnutrition – Madrid – 29-30 octobre  
2018**

**Seul le prononcé fait foi**

Monsieur le Président de séance,  
Chers parlementaires,  
Honorables représentantes et représentants,

Au nom de la délégation française, permettez-moi de remercier les autorités espagnoles pour l'organisation de ce Sommet, et plus particulièrement le Sénat, qui nous fait l'honneur de nous accueillir en ses murs. De même, je souhaite saluer vivement la FAO, ainsi que le Front Parlementaire contre la faim, qui ont permis la tenue de cet événement majeur.

Ce qui nous réunit aujourd'hui est un sujet à la fois grave et profondément complexe. Les nombreuses et passionnantes interventions de ces dernières heures laissent en effet apparaître que la faim et la malnutrition sont des maux qui s'expriment de diverses manières.

La question de l'obésité, véritable fléau de notre temps, si elle doit y être corrélée, est pourtant distincte de ce drame, malheureusement multiséculaire, que constitue la famine. L'ennemi auquel nous faisons face est protéiforme ; protéiforme devront être les moyens que nous lui opposerons. Dans l'exécution de ces manœuvres, une seule et même bannière doit cependant nous rallier : celle de la dignité alimentaire. Ces deux mots ne sont pas vains. Ils incarnent l'essence même d'un droit fondamental, d'un droit qui devrait être universel : le droit de vivre, et de le faire en bonne santé !

Cette universalité, mesdames et messieurs les parlementaires, nous en sommes encore très loin. Ce chiffre a déjà été évoqué à de nombreuses reprises, mais je tiens à le mentionner à nouveau devant vous : ce ne sont pas moins de 815 millions de personnes qui souffrent aujourd'hui de la faim. Si rien n'est fait, 2 milliards de personnes viendront grossir leurs rangs d'ici à 2050. Parmi ces hommes et ces femmes se trouvent également des enfants, notre sang et notre chair, l'avenir de nos populations et de nos nations.

Comment tolérer que plus de 3 millions d'enfants décèdent chaque année en raison de la malnutrition ? Comment supporter que près de 25% des enfants de par le monde souffrent d'un retard de croissance ? Que 66 millions d'enfants en âge d'aller à l'école disent ressentir la faim lorsqu'ils sont en classe ? Nous ne le pouvons tout simplement pas.

Ces chiffres interpellent, ces chiffres choquent. Mais ils interpellent et choquent plus encore lorsque l'on sait que, et nous le savons tous ici même, la production agricole mondiale pourrait nourrir l'humanité tout entière. La réalisation de l'ODD n°2 apparaît à ce titre comme un impératif incontournable de ce début de XXIème siècle, qui a vu tant de prodiges scientifiques et technologiques se réaliser, et qui pourtant connaît encore ce mal immémorial qu'est la faim !

Des mots, mesdames et messieurs les parlementaires, voilà ce que nous nous sommes proposé d'échanger durant ces deux jours. Que ces mots constituent la première pierre de l'édifice qui nous permettra d'avoir raison de la faim et de la malnutrition, et que les paroles que nous laissons ici se voient suivies par des actions concrètes, des actions fortes. Nous agissons déjà en femmes et hommes de pensée, désormais agissons en femmes et hommes d'action.

Toutes et tous, parlementaires de tous pays, pouvons agir, chacun à notre manière, afin de réaliser l'objectif Zéro Faim, et mettre un point final à ces terribles maux que nous évoquons ici avec toute la gravité qui leur est due.

Aux engagements politiques doivent être associées des mesures de financement permettant de donner corps à nos prises de position. Le secteur agricole est actuellement le principal employeur au monde : près de 40% du revenu de la population mondiale sont assurés par l'agriculture. Dans les seuls pays en développement, 500 millions de petites exploitations produisent jusqu'à 80% de la nourriture consommée par ses habitants. Investir dans l'agriculture constitue l'entame d'un cercle vertueux, qui permettrait non seulement de relever les grands défis alimentaires de notre temps, mais encore de stimuler l'économie locale et ainsi permettre le développement des zones rurales.

Moderniser les campagnes, permettre aux populations rurales qui en sont privées d'accéder à l'électricité contribuerait à accroître les rendements, de même que la distribution des produits vers les marchés locaux.

A cette amélioration quantitative vient s'ajouter la nécessité d'infléchir le déclin dont souffre la diversité des cultures agricoles depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. On estime en effet que depuis 1900, pas moins de 75% de la diversité des cultures ont disparu des champs. Ceci contribue fortement à la baisse de la qualité nutritive des régimes des populations locales, et prévient la mise en place de systèmes agricoles résilients et durables.

Privilégier les espèces locales, qu'elles soient végétales ou animales, favoriser l'établissement de circuits courts en veillant à ce que les espaces ruraux bénéficient des capacités de stockage, de transport nécessaires sont autant d'actions nécessaires afin de lutter efficacement contre la faim et la malnutrition.

Nous, parlementaires, disposons d'un pouvoir législatif et d'une influence politique nous permettant de concrétiser ces investissements. Comment ? Tout d'abord en veillant à ce que l'aide publique au développement des pays les plus riches comprenne un volet consacré à la lutte contre la faim et la malnutrition. Ce volet doit être complet, et envisager ces problématiques sous l'ensemble de ses multiples angles : aide alimentaire d'urgence, investissements dans l'espace rural, éducation des populations locales, promotion de la femme, protection de la biodiversité... sont autant de moyens d'action permettant de réaliser l'ODD n°2.

Est-ce à dire que nous devons nous contenter de cette aide pécuniaire ? Il n'en est rien. Dans le prolongement de cette aide publique, il convient d'accompagner les pays concernés, en leur proposant des stratégies adaptées à leurs situations, et en partageant les savoirs à notre disposition. Cette logique de coopération ne doit cependant pas se limiter à une configuration « Nord-Sud », et il convient que soient également mises en place des politiques de coopération « Sud-Sud » afin de parfaire le partage de nos connaissances et expériences.

L'ampleur de la tâche qui s'offre à nous réclame à ce que l'ensemble des parlementaires de par le monde unissent leurs volontés et leurs forces afin de réaliser l'ODD n°2 et donner corps à la dignité alimentaire, qui n'est rien de moins qu'une composante fondamentale de ce grand principe que constitue la dignité humaine.

Je vous remercie de votre attention.